

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2022.131

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 22 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline ANDREU pouvoir à M. Patrick FERRARI, Mme Thérèse FOISSAC pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Christine MERLE-JOSE pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

**Absent(s) excusé(s) :** Mme Valérie VIGNE, M. Bertrand DEBUISSER, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU : RAPPORT D'ACTIVITE 2021**

**Exposé :**

Les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ces rapports annuels doivent faire l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Cette année, le rapport du Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG) présente les actions qui ont été réalisées avec :

- Des travaux classiques d'entretien, de restauration et de renaturation des lits et des berges (Villeneuve-lès-Bouloc, Renneville, Puylaurens, Aurin, reconstitution d'un cordon de ripisyle sur 7 500m de berges, , ...),
- Le lancement d'une étude sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin du Girou avec l'Agence de l'eau dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Hers-Mort Girou,
- L'avancée de l'étude sur les eaux pluviales dans le cadre du SAGE,
- La création d'un groupe de travail zone humide dans le cadre de la collaboration avec Nature en Occitanie dans le cadre du SAGE,
- Une action pédagogique de sensibilisation des enfants aux problématiques liées à l'eau a été menée en partenariat avec l'association CPIE Terres Toulousaines dans cinq écoles : Castanet, Lanta, Péchabou, Labège et Balma.

Le rapport évoque également le blocage institutionnel en lien avec le différend opposant le SBHG à Toulouse Métropole et à la ville de Toulouse sur les modalités de mise en place de la GEMAPI. Cela a des conséquences financières pour le SBHG et bloque la procédure de modification statutaire du syndicat nécessaire au regard de la loi.

### **Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu le rapport d'activité du syndicat du bassin Hers Girou consultable sur  
<https://www.hersgirou.fr/publications>,

Entendu l'exposé de M. THOMAS, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

### **Décide**

**Article unique** : de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2021 du Syndicat du Bassin Hers Girou.

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*